



LE MOT

DU PRESIDENT



Enfin, le dispositif de suivi des stocks de riz paddy et de riz marchand commercialisables est opérationnel sur la zone Office du Niger depuis décembre 2009. Il constitue un outil de pilotage et de négociation au service des organisations professionnelles agricoles (OPA) dans le cadre de la commercialisation. Outre la concertation et l'échange d'information qu'il instaure entre les grandes OPA, il favorise l'analyse commune des difficultés rencontrées et la recherche de solutions consensuelles qui sauvegardent leurs revenus.

Le Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP) a fortement contribué à l'émergence de tels espaces à travers son programme de renforcement des capacités qui a permis aux responsables et membres de nombreuses organisations paysannes de notre région d'améliorer leurs connaissances en termes de savoir-faire et de savoir-être. Sa clôture est intervenue en décembre dernier alors que la profession agricole souhaitait qu'il s'investisse dans la recherche de solutions à la question récurrente du financement de moyen et long terme des exploitations familiales et entreprises agricoles.

Notre CRA, avec l'appui technique et financier de l'Agence Française de développement, entend contribuer à l'amélioration de l'accès au financement agricole à moyen et long terme à travers la mise en place d'un Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole (FRADSA). Placé sous la responsabilité de notre CRA et piloté en partenariat avec la profession agricole, ce fonds a vocation à devenir un outil pérenne, au service des ressortissants de la Chambre d'Agriculture que sont les organisations professionnelles agricoles, les exploitations agricoles familiales et les entreprises agricoles, pour cofinancer le développement agricole de l'ensemble de notre Région. Le lancement du premier appel à projet du FRADSA devra intervenir en début avril 2010.

Le FRADSA répond à la volonté de notre CRA de promouvoir la croissance économique de la région et d'augmenter le revenu de ses ressortissants. C'est également dans cette optique que les riziculteurs de la zone Office du Niger se sont prononcés en faveur d'une étude sur les causes du tassement des rendements de riz observé ces dernières années dans cette zone. Ils bénéficient dans ce cadre de l'accompagnement des volets « Appui au Pilotage du Développement » et « Appui à la Mise en Valeur Agricole des aménagements » du Programme d'Appui au Développement économique de la zone Office du Niger (PADON).

Mamadou Baba KONE.

SOMMAIRE

Dossier thématique 2

- La mise en place d'un dispositif de suivi des stocks de riz commercialisables en zone Office
- le Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole

Le trimestre en bref 3

- La mission de supervision de l'Agence Française de Développement de Bamako
- L'étude de la variabilité interannuelle des rendements riz en zone office du Niger
- la liste du supplémentaire PASAOP s'allonge au niveau de notre région avec le « wassachè »
- La salle de réunion de la CRA réhabilitée
- L'équipe technique de la CRA se renforce

Quelques chiffres clés 3

Infos diverses 4

- Des nouvelles du programme PASAOP à l'occasion de sa clôture

A retenir 4



Les élus de la CRA de Ségou réunis en groupes de travail (le 29 octobre 2009)

DOSSIER THEMATIQUE

LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SUIVI DES STOCKS DE RIZ COMMERCIALISABLES EN ZONE OFFICE DU NIGER : une aide à la commercialisation du riz

La CRA est régulièrement saisie par des opérateurs nationaux et étrangers (sénégalais par exemple) pour connaître les stocks de riz disponibles sur la zone, afin de leur permettre par la suite de nouer des relations contractuelles avec les organisations professionnelles agricoles. La CRA a ainsi vu la nécessité de mettre en place un dispositif pour disposer et mettre à disposition des acteurs intéressés (producteurs, organisations paysannes, opérateurs nationaux et de la sous-région,...) une information la plus fiable possible concernant les stocks de riz paddy et de riz décortiqué commercialisables en zone Office du Niger.

Faso Jigi/PACCEM, le SEXAGON, Faranfasi so, la FCRMD, les CVECA, ont souhaité adhérer au dispositif. La CRA de Ségou a alors initié un processus de concertation entre ces acteurs pour parvenir à définir leurs rôles et responsabilités au sein de ce dispositif institutionnel, ainsi que le mode opératoire de ce dispositif.

Ce dispositif distingue trois niveaux opérationnels :

- Le recensement des stocks disponibles au niveau d'un plus grand nombre de points de stockage significatifs de la zone (magasins des coopératives/associations villageoises/tons villageois, magasins FCRMD, CVECA,...) est assuré par les OPA adhérentes des réseaux membres du dispositif, grâce à des fiches de suivi des stocks remises au niveau de chaque OPA. Entre le 1^{er} et le 7 de chaque mois, les OPA de base remettront leur fiche de suivi des stocks du mois écoulé à leur faïtière.
- Le traitement de l'information est assuré par chaque faïtière dans un premier temps pour l'information qui concerne son réseau, puis par la CRA de Ségou dans un deuxième temps pour consolider l'ensemble des informations en provenance de tous les réseaux membres.
- La diffusion de l'information est assurée par la CRA de Ségou qui diffusera le 10 de chaque mois l'état des stocks de riz commercialisables sur l'ensemble de la zone Office du Niger au 30 ou 31 du mois écoulé.

La CRA de Ségou assure le pilotage du dispositif. Elle a ainsi organisé, du 2 au 7 novembre avec l'appui de Nyéta Conseils, la formation de 239 membres des OPA de Faso Jigi/PACCEM, du SEXAGON, de Faranfasi so, de la FCRMD, des CVECA au remplissage des fiches de suivi des stocks. Par la suite, la CRA de Ségou, grâce aux animateurs des Délégations Locales des Chambres d'Agriculture de Niono et Macina, assurera un suivi auprès des OPA pour s'assurer du bon remplissage des fiches. Elle organisera enfin des réunions régulières entre tous les membres du dispositif afin d'évaluer les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ce dispositif.

Le dispositif a commencé à fonctionner au mois de décembre 2009.

LE FONDS REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE : un outil de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou pour cofinancer le développement agricole de sa région.

Forte de l'expérience acquise de la gestion du fonds d'innovation, et vu la demande d'accompagnement des Organisations Professionnelles Agricoles et des exploitants Agricoles pour obtenir un financement bancaire, la CRA de Ségou a décidé de faire évoluer le fonds d'innovation vers un fonds permettant de mieux répondre à la demande du terrain. La mise en place du Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole (FRADSA) vise à doter la CRA de Ségou et tous les cercles de sa circonscription d'un fonds pérenne, permettant le cofinancement du développement agricole de sa région.

Le fonds interviendra, dans une logique de coûts partagés, dans tous les domaines concourant au développement agricole, selon deux axes principaux:

- en financement d'appui-conseil et de formation auprès des ressortissants de la CRA (Guichet 1). Le Guichet 1 permettra également aux porteurs de projet économique n'ayant pas les moyens de construire leur dossier pour accéder directement au guichet 2 de trouver un accompagnement leur permettant de se former, de murir leur projet économique et enfin de rédiger leur dossier de demande de subvention.
- en appui au montage et à la mise en œuvre de projets agricoles créateurs de valeur économique (Guichet 2) sous forme de subvention d'accompagnement d'un projet global porté par un groupe identifié ressortissant de la CRA. La partie matérielle du projet (investissement en équipements, et intrants) fera l'objet d'un recours systématique à un financement commercial dont l'accès sera facilité par un appui spécifique pour le montage de dossier de financement

Le fonds sera placé sous la responsabilité de la CRA, qui décidera de ses orientations. La CRA assurera, avec ses moyens propres ou grâce à des prestataires extérieurs, l'accompagnement du porteur de projet pour l'identification, le montage du projet, la mise en œuvre des actions ainsi que le suivi et le contrôle du projet subventionné.

Le processus de sélection des projets inclura différentes étapes :

- La proposition de sélection des projets s'effectuera au niveau du cercle sous l'autorité de la DLCA par une commission de sélection. Cette commission vérifiera l'éligibilité du porteur et la conformité du dossier. Elle notera le dossier et rédigera un avis motivé qui sera transmis à la CRA et au porteur de projet.
- Les dossiers des Guichets 1 et 2 présélectionnés au niveau de chaque DLCA seront examinés par un service spécifique créé par la CRA pour le suivi et l'évaluation du fonds.
- Le service d'évaluation de la CRA proposera au comité d'octroi, avec sa notation, un avis argumenté sur la faisabilité du dossier et la validité du porteur. Le comité d'octroi se réunira au moins une fois par trimestre pour décider de l'attribution du fonds après une présentation du dossier par le service évaluation de la CRA, un débat, et un vote.

La CRA a commandité une mission de CA 17 International /Africonsult pour élaborer le manuel de procédures du fonds. La première partie de ce manuel de procédures est aujourd'hui validée.

LE SEMESTRE EN BREF

MISSION DE SUPERVISION DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT DE BAMAKO : l'AFD satisfaite de l'état d'avancement des activités du volet AMVA du PADON

Du 29 au 31 juillet 2009, puis le 6 Août 2009, une équipe de l'AFD de Bamako, constituée de Jean-François Cavana, directeur adjoint, et de Caroline Brunet, chargée d'études, a effectué une mission de supervision des activités du Programme d'Appui au Développement économique de la zone Office du Niger (PADON).

Concernant le volet AMVA dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, l'agence a retenu les points de satisfaction suivants :

- la dynamique observée au niveau de la CRA qui semble aujourd'hui en mesure d'assurer son rôle de maître d'ouvrage délégué,
- un meilleur suivi des prestataires dans leurs activités,
- un bon suivi comptable du projet par la CRA,
- l'appui de la CRA à Faranfasi so dans la réalisation de son plan d'affaires.

La mission a cependant relevé la faible lisibilité des services proposés et des résultats disponibles dans le cadre du Conseil à l'Exploitation Familiale, en l'absence de capitalisation.

ETUDE DE LA VARIABILITE INTERANNUELLE DES RENDEMENTS RIZ EN ZONE OFFICE DU NIGER : Les acteurs se prononcent pour une 2ème phase consacrée à l'identification des causes.

A la demande des producteurs de la zone Office du Niger et sur financement du PADON, une étude ayant pour but de caractériser la variabilité interannuelle des rendements du riz paddy sur une période de 20 ans (1982-2002) a été conduite par le Centre Régional de Recherche Agronomique de Niono en 2009. Cette étude a fait ressortir un tassement des rendements agronomiques du suivi-évaluation de l'Office du Niger et des rendements battage de Faranfasi so, de 2000 jusqu'en 2007/2008 (avec une baisse plus marquée à Molodo).

Les participants à l'atelier de validation de cette étude se sont alors prononcés pour une étude complète permettant de connaître les causes du tassement des rendements de façon générale.

QUELQUES CHIFFRES CLES

Les prix de certains produits agricoles de consommation courante ont évolué, au cours du 4^{ème} trimestre 2009, dans les fourchettes suivantes :

	Prix du Kg
Riz	325 F cfa
Mil	De 160 à 150 F cfa
Sorgho	De 160 à 125 F cfa
Maïs	150 F cfa
Niébé	De 200 à 250 F cfa
Fonio	400 F cfa
L'arachide	De 325 à 300F cfa

Constat : Par rapport au précédent trimestre, les prix ont connu une baisse sensible, à l'exception de ceux du fonio demeurés stables.

Source : ULCD-OMA de Ségou

Besoins d'équipements des producteurs : Comment y faire face ?

Suite aux résultats de l'opération tracteurs dénommée « TEAM 9 », les producteurs de notre Région ont adressé à la Chambre Régionale d'Agriculture 245 demandes d'équipements agricoles : 140 d'entre elles portent sur le tracteur et les autres sur des motoculteurs, batteuses et décortiqueuses.

Le problème du financement à crédit constitue cependant le principal facteur de blocage. C'est pourquoi un partenariat a été noué entre la société Mali-tracteurs.sa, la BNDA et l'APCAM. C'est dans ce cadre qu'une mission d'information composée de ces trois structures a sillonné notre Région du 14 au 17 novembre.

La BNDA accepte de financer les prêts tracteurs et accessoires aux conditions suivantes : disposer de 20 ha en zone de maîtrise totale de l'eau ou 30 ha dans les zones pluviales, avoir au moins 8 actifs dans son exploitation agricole, autosuffisance de l'exploitation assurée, présence de deux néo-alphabètes pour la tenue des documents de gestion et la conduite de l'entretien du tracteur, garantie de l'appartenance des terres exploitées, 30 % du montant de l'investissement comme apport personnel, 8 ans comme durée du prêt sans différé, 11 % de taux d'intérêt annuel, domiciliation des recettes sur un compte ouvert à la BNDA, nantissement des équipements et toutes autres garanties proposées par le client pendant l'instruction du prêt.

LA LISTE DU SUPPLEMENTAL PASAOP S'ALLONGE AU NIVEAU DE NOTRE REGION AVEC LE « WASSACHE » :

Une équipe de la DNPIA vient de boucler au cours du mois de novembre 2009, une mission de remise de 18 unités de poulets « Wassachè » composées chacune de 11 poules et 2 coqs améliorateurs, soit un total de 198 poules et 36 coqs. Elles ont été réparties entre cinq cercles de notre région de la façon suivante : 3 unités pour Barouéli, 4 unités pour Bla, 2 unités pour Macina, 2 unités pour Niono et 7 unités pour Ségou.

Cette remise était suivie d'une séance de formation sur le tas des bénéficiaires qui sont généralement des professionnels de l'aviculture.

LA SALLE DE REUNION DE LA CRA REHABILITEE :

La CRA dispose actuellement d'une salle de réunion fonctionnelle d'une capacité d'environ 60 places suite aux travaux de réhabilitation financés par l'AFD sur les ressources du PADON.

L'EQUIPE TECHNIQUE DE LA CRA SE RENFORCE :

Suite au recrutement d'un spécialiste en information/communication, l'équipe technique de la CRA se renforce. Les prochains bulletins d'information et émissions radios seront dorénavant placés sous sa responsabilité.

INFORMATIONS DIVERSES

Des nouvelles du Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP) à l'occasion de sa clôture le 31 Décembre 2009 :

Le dernier trimestre de l'année 2009 a été mis à profit pour élaborer, dans une démarche participative impliquant les élus des Chambres d'Agriculture, les responsables d'organisations professionnelles agricoles (OPA) bénéficiaires de projets et les élus des cadres de concertation et d'échanges CLCE et CRCE), le rapport d'achèvement du PASAOP.

Au niveau de notre Région, les résultats suivants ont été obtenus :

- 1 157 organisations paysannes diagnostiquées, mais seulement 731 d'entre elles ont une existence légale et sont fonctionnelles.
- 7 cadres locaux et 1 cadre régional fonctionnels ayant cotisé plus de 2 millions de francs CFA et engagés dans un processus de pérennisation
- 373 projets financés pour une subvention totale de 143 553 534 FCFA, répartis entre 61 projets d'alphabétisation initiale, 168 projets de formation à l'administration et la gestion d'une OPA, 115 projets de formation technique, 5 projets de voyage d'échanges d'expériences dont 3 à l'extérieur (Sénégal et Burkina Faso). Ces projets ont bénéficié directement à 9 350 paysans.
- Un répertoire de plus de 40 prestataires de services de conseil rural élaboré.
- 8 571 élus et délégués consulaires ainsi que des cadres du secrétariat général de la CRA formés sur la connaissance de la Chambre d'Agriculture
- 7 contrats exécutés avec des radios de proximité réparties sur toute la Région sur des thèmes comme la connaissance de la Chambre d'Agriculture, le cadre légal des OPA, le PASAOP, le SIDA, etc....

Certaines difficultés ont été relevées comme l'insuffisance de formation des producteurs (responsabilisés dans l'utilisation et la justification des fonds reçus), la lenteur dans la mise à disposition des financements, l'absence de ressources financières pérennes pour le réseau des Chambres d'Agriculture, la faible circulation de l'information, l'absence d'une organisation de représentation des prestataires de conseil agricole et rural.

Pour les programmes futurs en direction de la profession agricole, les producteurs de notre Région ont fait les recommandations suivantes :

- Doter la profession agricole d'un compte spécial avec les procédures de financement adaptées,
- Prendre en compte le financement de l'équipement Agricole des exploitations familiales agricoles (charrues, bœufs de labour, mini-tracteur, etc...),
- Mettre l'accent sur le volet alphabétisation initiale,
- Poursuivre le renforcement des capacités des élus consulaires, des responsables d'OPA et du personnel des Chambres d'Agriculture,
- Appuyer les cadres de concertation (CLCE/CRCE) dans leur volonté d'autonomisation et de pérennisation,
- Explorer toutes les voies pouvant aider les Chambres d'Agriculture à disposer de ressources pérennes propres
- Améliorer la communication et la circulation de l'information à l'intérieur de la profession Agricole

A RETENIR

- Report des réunions du comité de suivi conjoint des volets AMVA et AGESE et du comité de pilotage du PADON au 11 et 12 janvier 2010.
- Démarrage d'un pilote d'enregistrement des exploitations Agricoles familiales et entreprises Agricoles en Région de Ségou au cours du 1^{er} semestre 2010.
- La finalisation du manuel de procédures du Fonds Régional d'Appui au Développement du Secteur Agricole au cours du 1^{er} trimestre 2010, et les formations des différents acteurs impliqués dans le pilotage du FRADSA à leurs rôles et responsabilités dans ce cadre à partir de mars 2010.
- La 2^{ème} phase de l'étude visant à identifier les causes de la variabilité interannuelle des rendements riz en zone Office du Niger prévue en 2010.

NOUS CONTACTER

**Chambre Régionale
d'Agriculture de Ségou**
BP 372
SEGOU
Tél. : 21 32 03 02
Mail : crasegou@yahoo.fr

Equipe de Rédaction :

Directeur de rédaction : Fousseyni Diakité,
Secrétaire Général de la CRA

Collaborateurs : Amadou Maïga, M'Pé Dao,
Amady Diaw, Mahmoud Maïga.

Avec l'appui du Président de la CRA et de
Virginie Barthès de CA 17 International /
Africonsult.